



## Les tenthrèdes du bleuët: *Neopareophora litura* (Klug) et *Pristiphora cincta* Newman

### Importance économique et dommages

On connaît deux espèces de tenthrèdes, peut-être trois, qui se nourrissent du bleuët sauvage. Les tenthrèdes du bleuët sont des insectes communs mais généralement les populations sont à des niveaux trop bas pour causer des dommages sérieux au Nouveau-Brunswick. Des infestations sporadiques ont été rapportées au Maine et en Nouvelle-Écosse. Dans l'est du Canada, on retrouve ces espèces dans les provinces suivantes: Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, l'Île du Prince Édouard, Nouveau-Brunswick et Québec. La première espèce énumérée est la plus commune.

Les larves nouvellement écloses de l'espèce la plus commune se nourrissent de l'intérieur des bourgeons à feuilles pour quelques jours. Elles muent puis se nourrissent du bord des feuilles. Elles se nourrissent pendant le jour et la nuit. Les infestations sont très localisées dans un champ et ont tendance à se produire l'année de la récolte. Au Maine et en Nouvelle-Écosse, là où des infestations ont déjà eu lieu, les larves ont été vues se nourrissant sur les fleurs.

### Cycle biologique et description

Les tenthrèdes ont quatre stades de développement: œuf, larve, puppe et adulte. Les larves (stade immature) hivernent dans un cocon à une profondeur de 5 à 8 cm dans le sol. Elles se changent en puppe à l'intérieur du cocon environ 2 à 3 semaines avant l'émergence des adultes. L'émergence des adultes varie d'une année à l'autre.

Au Nouveau-Brunswick, les adultes de l'espèce la plus commune émergent du début à la fin mai. Les œufs sont normalement pondus individuellement dans un bourgeon à feuilles. Approximativement 30 œufs sont pondus par femelle. Ils éclosent de 5 à 11 jours plus tard. Les larves se nourrissent alors de l'intérieur du bourgeon puis muent et se nourrissent sur les bordures des feuilles. Les larves se nourrissent de la mi-mai à la mi-juin puis tombent au sol et s'enroulent dans un cocon du début juin à la fin juin. Ils hivernent pour près de 10 mois. Les jeunes larves, qui sont rarement vues, sont blanchâtres avec des pattes et la tête noire. Les larves plus âgées (Figure 1) sont d'un vert ressemblant à la couleur des feuilles de bleuët. Elles ont une ligne continue vert foncé lorsque vues du dessus. Quelques larves peuvent être roses. Elles peuvent atteindre une longueur de 9 à 11 mm.

Au Nouveau-Brunswick, les adultes de l'espèce la moins commune émergent du début d'août jusqu'à la fin septembre. Les œufs sont retrouvés dans ce même intervalle de temps. Chaque femelle pond à peu près 40 œufs sur le rebord des feuilles. Les larves se nourrissent de la fin août à la mi-septembre puis tissent leur cocon entre la mi-septembre et la mi-octobre. Les larves âgées sont rouges. Elles ont aussi une ligne continue vert foncé lorsque vue du dessus et une ligne blanche de chaque côté de cette ligne. Les larves atteignent de 13 à 15 mm de longueur.



**Fig. 1.** Larve de la tenthrède (couleur vert perdue dans la préservation)

Les larves des tenthrèdes du bleuet ressemblent beaucoup à des chenilles. Les deux ont trois paires de vraies pattes derrière la tête. Cependant, il y a une différence: les larves de tenthrèdes ont sept paires de structures ressemblant à des pattes sur le reste du corps, tandis que les chenilles en ont au plus cinq paires. Leur tête est généralement plus distincte que celles de la plupart des chenilles. La pupa est à l'intérieur d'un cocon de couleur variant d'un brun pâle à foncé, qui mesure environ 6 mm de long et est habituellement couvert de débris de feuilles mortes. Les adultes (Figure 2) sont de 4.5 à 5 mm de long et ont quatre ailes membraneuses. Leur corps varie du brun jaunâtre avec des marques noires, jusqu'à complètement noirs. Normalement, les adultes ne sont pas vus. Les tenthrèdes sont des insectes apparentés de près aux guêpes et aux abeilles mais n'ont pas la partie avant de l'abdomen rétrécie.



**Fig. 2.** L'adulte de la tenthrède

## **Lutte**

On évalue les populations larvaires en balayant le feuillage à l'aide d'un filet collecteur. Il faut faire 25 coups de filet pendant le jour. Au moins trois échantillons de 25 coups de filet doivent être pris pour chaque bloc de 5 hectares. L'échantillonnage doit se faire 1 fois par semaine à partir du début mai, lorsque les larves sont petites et se continuer jusqu'à début juin.

Personne n'a déterminé, jusqu'à date, le niveau de population nécessitant un contrôle chimique. Cependant, basé sur les recherches faites à l'Université du Maine, il peut être de l'ordre de 72 à 125 larves par 25 coups de filet dans un champ de récolte. Si on atteint un tel niveau, la section du champ devrait être inspectée pour des signes de dommages car des mesures de contrôle peuvent être requises. L'évidence de dégât due à l'alimentation des larves de tenthrèdes sur les feuilles de bleuets doit être vérifiée parce que les autres espèces ne se nourrissent que des mauvaises herbes. La plupart de ces autres espèces sont généralement rares. Dix-neuf espèces de tenthrèdes ont été trouvées dans les bleuetières du Nouveau-Brunswick. Cependant, seulement deux ou trois espèces se nourrissent sur les plants de bleuets sauvages.

L'échantillonnage des champs taillés est plus difficile à cause de la faible longueur des tiges tôt en saison. Il n'existe pas d'estimation pour des dommages faits l'année de la pousse végétative. Si vous suspectez un problème, laissez une lisière non taillée pour des fins d'échantillonnage.

La plupart des infestations se produisent pendant la période de floraison. Pour cette raison, une considération spéciale doit être faite pour s'assurer de la sécurité des insectes pollinisateurs si on décide de prendre des mesures de contrôle. Les petites infestations peuvent être contrôlées avec des traitements localisés.

Les larves des tenthrèdes sont attaquées par plusieurs espèces de guêpes parasites aidant ainsi à maintenir naturellement les populations à un niveau bas. On a démontré qu'un champignon retrouvé en nature, *Paecilomyces farinosus*, peut infester et tuer la puppe de *Neopareophora litura*, l'espèce la plus commune de tenthrèdes dans les champs de bleuets sauvages.

Les insecticides recommandés ainsi que leur taux d'application sont énumérés dans le feuillet : « [Bleuet sauvage: Guide de sélection des insecticides](#) » (Feuillet de renseignements C1.6.0). Ce guide est mis à jour annuellement. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus de vos conseillers agricoles du Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick.

## **Références :**

- 2011 Joint Annual Meeting (Entomological Society of Canada and the Acadian Entomological Society). 2011. Abstract from Scientific Program.
- Can. Entomol. 87:356-357, 1955;
- Can. Entomol. 90:229-234, 1958;
- Catalog of Hymenoptera in America North of Mexico, Vol. 1, Krombein, K.V., 1979;
- Univ. of Maine, Fact sheet No. 206, 1994;
- NS Dept. Agr. & Marketing, The Blueberry Sawfly, Fact sheet, 1995;
- PMAO, The Management of Blueberry Insect Pest Workshop Report, 1995.